

**Assises Nationales de la Biodiversité – Massy (91) – 19, 20, 21 juin 2019**  
**Rencontres avec l'UNPG (Union nationale des producteurs de granulats) – Stand N° 18**

## **Exploitation de carrières : des actions concrètes en faveur de la préservation et de la revalorisation des écosystèmes**

*Les 19, 20 et 21 juin prochains, se déroule à Massy, en Essonne, la 9<sup>ème</sup> édition des Assises Nationales de la Biodiversité. Point de rencontre annuel de tous les acteurs, publics et privés, concernés par l'enjeu, cet événement met à l'honneur les initiatives et les actions engagées par les territoires, les organismes et les professionnels pour la préservation des écosystèmes.*

### **Concilier carrières et biodiversité : la preuve par l'exemple.**

Les producteurs français de granulats sont engagés depuis plus de trente ans dans des démarches environnementales afin de concilier les enjeux économiques de l'industrie extractive et le maintien de la biodiversité sur les sites des carrières.

C'est donc en toute logique que, cette année encore, l'UNPG (Union nationale des producteurs de granulats) participe activement aux Assises Nationales de la Biodiversité afin de montrer concrètement, au travers d'ateliers et **d'une visite de carrière**, les actions engagées par la profession.

#### **Au programme :**

**Jeudi 20 juin – 9h30 / 11h00 – Atelier « Objectif zéro artificialisation : sur quels critères se fonder pour la mesurer ? ».** *Le plan Biodiversité du 4 juillet 2018 prévoit de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers afin d'atteindre un objectif de zéro artificialisation nette. Mais comment mesurer ce qui relève de cette artificialisation ? Vincent Raynaud, président de la Commission environnement de l'UNPG, donnera le point de vue des exploitants de carrières sur cette question.*

**Jeudi 20 juin – 9h30 / 11h00 – Atelier « Séquence ERC : Eviter, réduire, compenser » : Comment maximiser le E ? ».** *Présentée comme LA méthode pour concilier aménagement du territoire et environnement, la séquence ERC fait, aujourd'hui, l'objet d'un chantier national d'amélioration, notamment pour prioriser le grand « E » d'évitement, avant d'entamer la réduction et la compensation. Des pistes existent vers une évolution plus adaptée aux enjeux actuels, et à venir, de la biodiversité. Fabrice Frébourg, président du pôle biodiversité de l'UNPG, partagera son analyse lors de ce débat.*

**Vendredi 21 juin – 8h30 / 15h00 – L'UNPG, associée à l'UNICEM Ile-de-France, organise une visite de sites pour une découverte de la biodiversité dans les carrières.** *Comme un lien naturel, les carriers œuvrent au quotidien pour préserver la biodiversité et le réaménagement des sites d'extraction. Afin de mieux appréhender les démarches mises en place par ces professionnels, l'UNPG et l'UNICEM Ile-de-France, en collaboration avec l'entreprise A2C, proposent une matinée de découverte, sur le terrain, illustrant, non seulement la problématique, mais surtout les solutions et les résultats des engagements pris pour la préservation et la reconquête des écosystèmes.*

## Carrières et biodiversité : au-delà de l'encadrement, un engagement.

L'autorisation d'exploitation d'une carrière est soumise à un arrêté préfectoral. Tout au long de la vie du site d'extraction, un programme précis est établi avec les pouvoirs publics et les parties prenantes (collectivités locales, ONG, riverains...) afin de préserver les écosystèmes locaux et de restaurer, voire de créer, des espaces favorables à la faune et la flore.

Au-delà du cadre légal des conditions d'exploitation, l'UNPG poursuit ses démarches afin de développer des procédures qui s'affinent et s'améliorent au fil des ans, prodiguant de nouvelles méthodes de savoir-faire et de respect des bonnes pratiques auprès des carriers pour mieux appréhender le fonctionnement des écosystèmes.

### Un engagement reconnu par les instances françaises de la biodiversité

L'engagement et la mobilisation des industriels du secteur en faveur de la biodiversité ont été reconnus par les instances françaises. L'UNPG et l'UNICEM siègent ainsi, dans plusieurs comités d'orientation de l'Agence Française pour la biodiversité (AFB), sont membres du comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et membres du comité national de la biodiversité (CNB) et des comités régionaux.

**Rendez-vous**

**Assises Nationales de la Biodiversité**

19, 20, 21 juin 2019 – Massy (91 – Essonne)  
Palais des Congrès Paris Saclay – 19 place du Grand Ouest – 91300 Massy

**UNPG – Stand n° 18 – Programme :**

–

**Jeudi 20 juin – 9h30 / 11h00**

Atelier « Comment rendre des espaces à la nature : la reconquête des sols et des friches urbaines ? »

–

Atelier « Séquence ERC : Eviter, réduire, compenser » : Comment maximiser le E ?

–

**Vendredi 21 juin – 8h30 / 15h00**

Visite de sites : « découverte de la biodiversité dans les carrières »

Informations pratiques et programme complet : [www.idealconnaissances.com/assises-biodiversite/](http://www.idealconnaissances.com/assises-biodiversite/)

### **A propos de l'UNPG**

*L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 400 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)*